

## Hydroliennes dans le golfe du Morbihan.

### La décision du préfet autorisant le projet interroge

Publié le 05/01/2023 à 16h31 / Écrit par S.B. avec I. Rettig

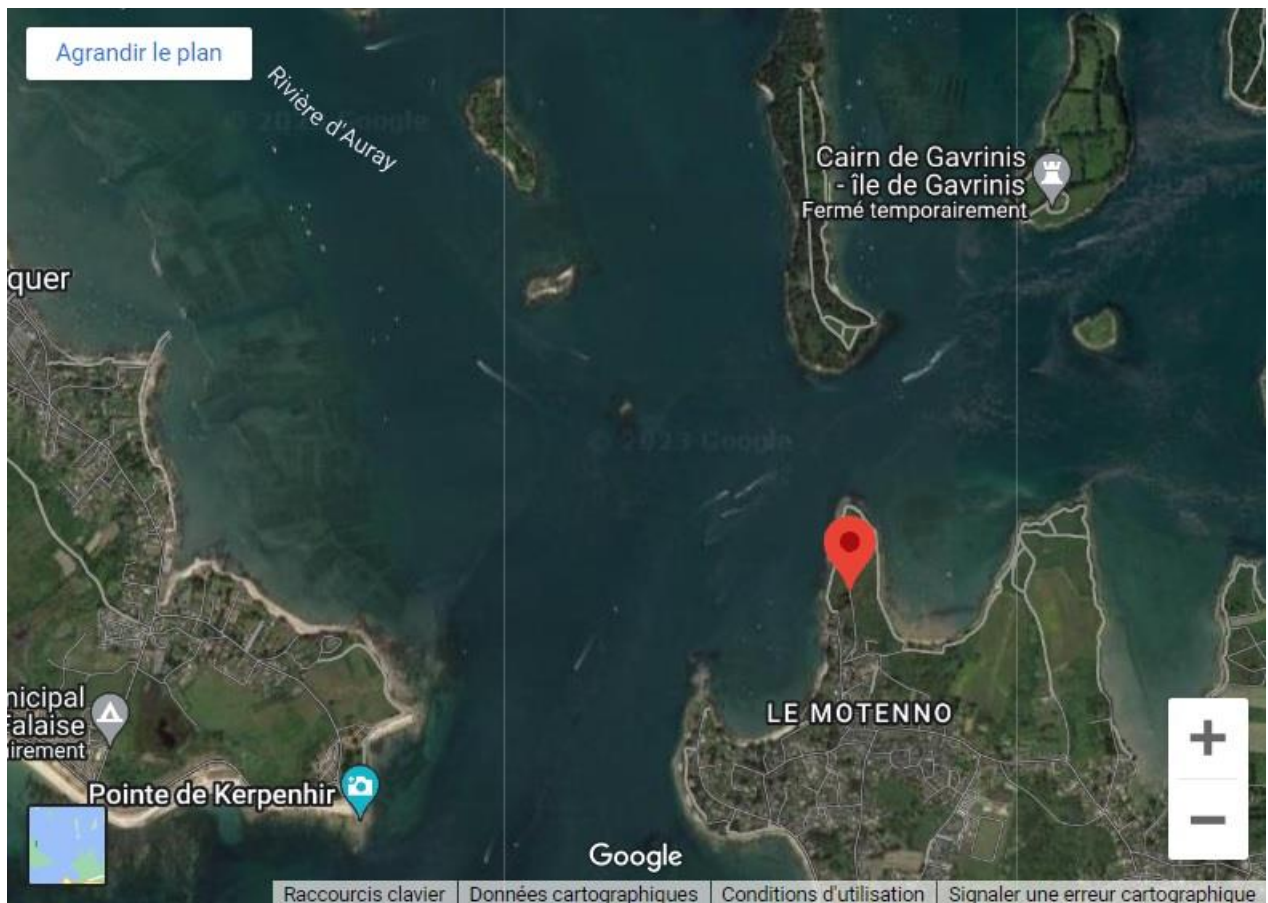


Le courant de la Jument dans le Golfe du Morbihan. C'est là que doivent être installées deux hydroliennes. • © FTV

**Ce 2 janvier 2023, le préfet du Morbihan a signé l'arrêté autorisant le projet hydrolien expérimental dans le golfe du Morbihan.**

**Deux hydroliennes seront donc prochainement immergées dans le courant de la Jument, à Arzon, entre l'Île Longue et la pointe du Monténo. Les associations de plaisanciers et d'usagers du Golfe sont vent debout.**

C'est l'un des plus forts courants d'Europe. Lorsque le courant de la Jument s'engouffre dans le golfe du Morbihan, sa vitesse peut atteindre 4, 5 mètres par seconde, près de 17 km/h. Car, en cet endroit, entre l'Île Longue et la pointe du Monténo, l'eau doit se frayer un chemin dans un étroit passage de quelques dizaines de mètres.



[C'est là que Morbihan Hydro Énergies souhaite installer deux hydroliennes de type Sabella.](#)

Les deux engins de 14 mètres de haut, dotés de pâles de 3 mètres et demi, seront posés au fond de l'eau.

Quand les courants seront les plus forts, la force de l'eau entraînera les pâles et pourra les faire tourner à 22 ou 23 tours par minute et ainsi produire de l'électricité.

*"L'énergie hydrolienne est permanente, inépuisable et disponible de jour comme de nuit en toutes les saisons, ce qui fait d'elle le complément idéal des énergies solaire et éolienne, rappelle Morbihan Hydro Énergies sur son site internet.*

*Aujourd'hui, la Bretagne produit seulement 25% de l'électricité qu'elle consomme. Produire de l'électricité localement éviterait les importantes déperditions d'énergie liées au transport vers les lieux de grande consommation."*



Morbihan hydro énergies va installer deux hydroliennes de 14 mètres de haut dans le Golfe du Morbihan • © DR

Les deux hydroliennes seront installées à 100 mètres l'une de l'autre, à 22 mètres de profondeur, afin de laisser au minimum 8 mètres au-dessus des machines lors de la marée la plus basse pour laisser libre cours à la navigation.

## Les plaisanciers vent debout

Depuis le début du projet, il y a presque 10 ans, les associations de plaisanciers s'inquiètent de l'impact du projet sur le golfe.

*"Nous sommes très favorables aux énergies renouvelables, précise d'emblée Christophe Roumagnac, le président de l'UNAN, l'Union nationale des associations de navigateurs, mais pas n'importe où, pas n'importe comment et pas n'importe quoi."*

*"Au départ, on nous parlait d'installer 10, 20 ou 30 hydroliennes, se souvient Jean-Claude Briens, animateur du groupe de travail sur les hydroliennes à l'UNAN.*

*L'idée c'était de fournir en électricité 5 à 6% des communes du golfe du Morbihan. Il était alors question d'hydroliennes de 500 kilowatts. Finalement, elles feront 250 kilowatts, il en faudra donc deux fois plus ?"*

Le plaisancier s'agace. *"On ne sait pas où on va. Parler d'une source potentielle d'électricité relève de la caricature.*

*Ces deux hydroliennes produiront moins d'un millième des besoins en électricité de la population de Vannes et pour produire 1 kilowatt d'énergie, on va en utiliser 3,5... c'est n'importe quoi."*

# Des avis contradictoires

A l'été 2022, une enquête publique a été menée dans le golfe du Morbihan entre le 13 juillet au 12 août.

Le 21 septembre, le commissaire-enquêteur a rendu un avis négatif.

*"J'émet un avis défavorable à la demande environnementale relative au projet d'installation et d'exploitation par la SAS Hydro Énergies de deux hydroliennes pendant trois ans dans le golfe du Morbihan, entre la pointe du Monteno (Arzon) et l'Île Longue*



*(Larmor-Baden).*

Le courant de la Jument dans le Golfe du Morbihan. C'est là que doivent être installées deux hydroliennes. • © FTV

Le 5 décembre, le CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) donnait, lui, un avis favorable au projet et le 2 janvier, le préfet du Morbihan tranchait :

*"Le développement des technologies dédiées à la production d'énergies renouvelables est un objectif prioritaire du gouvernement.*

*Ainsi, deux hydroliennes seront immergées à Arzon, annonce-t-il. L'expérimentation, qui a reçu un avis positif de l'autorité environnementale et qui bénéficie d'un financement européen, est prévue sur une durée de 3 ans et se conclura par un bilan sur l'installation de ces deux machines.*

*Un comité local d'information et de Suivi (CLIS) sera également mis en place durant les 3 ans."*

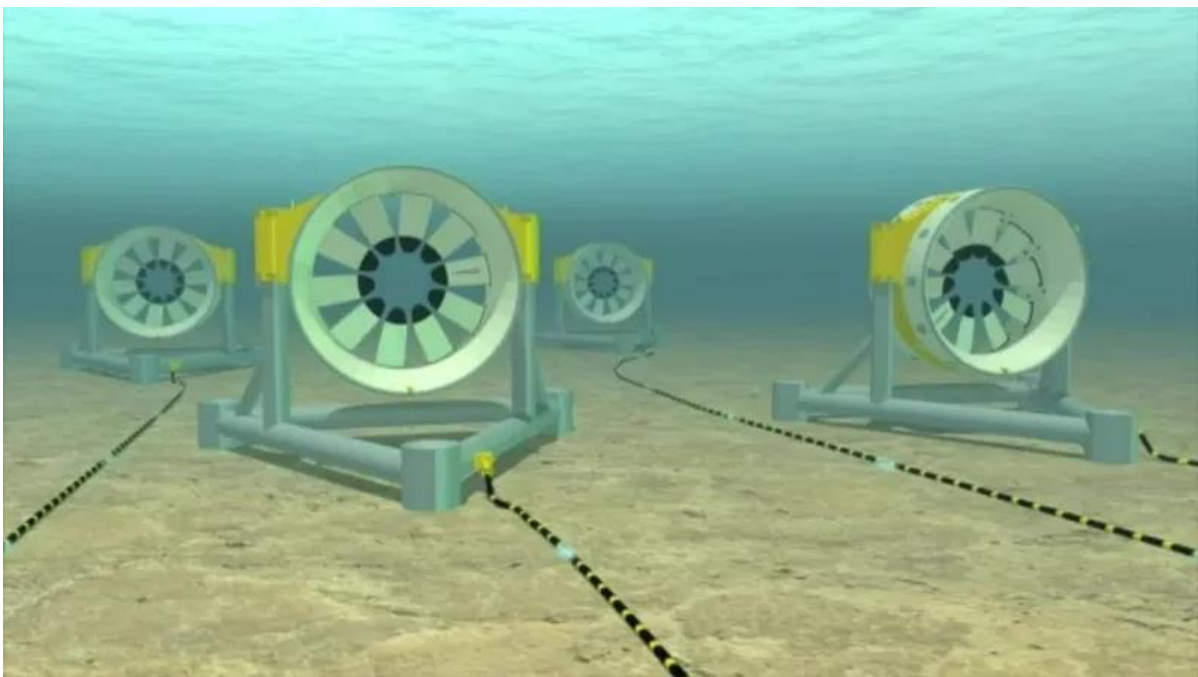
# Un lieu unique

*"Que pourra-t-on montrer avec cette expérimentation, interroge Jean-Claude Briens. Nous n'avons pas de données sur l'état initial du lieu. Alors qu'est-ce qu'on va tirer comme leçon de cette expérimentation ?*

*Cet endroit, c'est un lieu unique, c'est un corridor écologique, une véritable passe à poissons.*

*Les turbines seront installées dans un corridor où circulent daurades royales, bars, anguilles et saumons.*

*Comment vont-ils se déplacer demain ?*



Les pâles des hydroliennes tournent avec la force du courant • © DR

*"On demande aux plaisanciers d'installer des mouillages écologiques pour protéger les zostères et à côté de ça, on va poser deux énormes machines au fond de l'eau. "*

*"Si jamais il est prouvé que l'immersion des machines a des incidences négatives dans le golfe, on dira non, indique Jo Brohan, président de la SEM 56 Energies, nous ne sommes pas têtus. Dans le cas contraire, on défendra les résultats obtenus."*



Plusieurs projets d'hydroliennes ont été retenus dans le cadre du Projet européen TIGER • © FTV

Le projet d'hydrolienne fait partie du [projet Tiger](#), projet européen de 45 millions d'euros visant à développer le marché de l'énergie marémotrice.

Avec ses 1.000 kilomètres de côtes, le Morbihan espère beaucoup de cette énergie venue de la mer.